

RECTORAT MARTINIQUE -

ELEVES ENTRANT DANS L'ACADEMIE DE MARTINIQUE

Cliquez sur le lien ci-dessous et allez tout en bas de la page.

<http://www.ac-martinique.fr/cid117460/l-inscription-college.html>

Tout en bas de la page, vous accédez :

1. Entrant dans l'académie - Affectation en 6^e

Vous pourrez accéder au formulaire en ligne.

Ce formulaire (*demande d'affectation en classe de 6e dans un collège public de la Martinique*) sera accessible **du lundi 12 avril au mercredi 16 juin 2021**.

2. Inscription en 5^e-4^e-3^e par l'application DSINC

Tout se fait en ligne - le traitement est plus rapide. Il suffit de cliquer sur « accéder à l'application »

L'application DSINC n'est pas encore active à cette date (17 avril 2021).

Ci-dessous une capture d'écran.

Entrant dans l'académie - Affectation en classe de 6e dans un collège public

L'académie met à la disposition des familles résidant hors de l'académie et qui souhaitent demander une affectation en 6ème dans un collège public, un formulaire permettant la constitution du dossier d'affectation.

» Accéder au formulaire

Inscription dans un collège de l'académie

Pour l'inscription dans un collège de l'académie de Martinique de la 5ème à la 3ème pour un élève issu d'un établissement public ou privé :

» télécharger le document

Inscription d'un élève allophone :

» télécharger le formulaire

Application DSINC (5ème à 3ème)

L'application DSINC permet de demander l'inscription d'un élève entrant dans l'académie ou issu du privé



Cliquez ici pour accéder à l'application DSINC



Si vous rencontrez des difficultés avec l'application, il sera indispensable de télécharger et remplir le formulaire suivant:

https://communication.ac-martinique.fr/dinsc/Fiche_inscription_clg.pdf

Photocopie des pièces justificatives à joindre obligatoirement au dossier: tout dossier incomplet ne sera pas traité

- ✓ **Copie des pages du livret de famille** sur lequel doivent figurer les parents et l'élève concernés
- ✓ **Copie des bulletins de l'année scolaire en cours** (particulièrement celui du 3^{ème} trimestre)
- ✓ **Une enveloppe à fenêtre timbrée** (uniquement pour les envois par voie postale)
- ✓ **Pour les élèves en ULIS ou SEGPA, photocopie de la décision de la MMPH et/ou de la CDOEA**
- ✓ **Pour les entrants dans l'académie et ceux qui emménagent en 2021 et en 2022 : Copie d'un justificatif de domicile à l'adresse de la demande à la Martinique de moins de 3 mois** (facture EDF, eau, quittance de loyer ou copie de bail)
- ✓ **En cas de séparation, le jugement** établissant l'autorité parentale et fixant la résidence de l'enfant ou le cas échéant l'autorisation de scolarisation de l'autre parent et la copie de sa pièce d'identité

Le dossier COMPLET doit être adressé par voie postale ou par mail au :

Rectorat de la Martinique -Division des Moyens et de la Vie de l'élève

Les Hauts de Terreville

97279 SCHOELCHER Cedex

ce.dmveinscriptions@ac-martinique.fr